

Compte rendu du Conseil d'UFR - Séance du 1^{er} juillet 2010

Présents : S. Charnoz, S. Chaty, T. Coudreau, S. Hénon, J. P. Gazeau, F. O. Lacaille, M. Cazayous, J. Broaweys

Procurations : A. Derode, Y. Charon, F. Filaine,

Invités permanents : C. de Hosson, C. Hubert, A. Sacuto

Invité : Th. Patzak

Président de séance : A. Sacuto

1) Accord cadre Franco-Bulgare :

Le CUFR a donné son accord pour l'établissement d'une convention internationale entre l'Académie Bulgare des Sciences et le laboratoire Matière et Système Complexe UMR 7057 de l'UFR de physique de Paris 7. Cette convention comprend notamment des échanges d'enseignants chercheurs, d'étudiants et l'élaboration de programmes conjoints de recherche.

2) Participation au réseau international des doctorants en physique des particules, astrophysique et cosmologie.

Le CUFR a donné son accord pour la participation de l'UFR de physique au réseau européen IDPASC qui regroupe le CERN, l'Université Paris VII, plusieurs universités du Portugal de l'Espagne et de l'Italie. Ce réseau ajoute au titre de docteur le titre de docteur européen aux étudiants des universités concernées (DOCTOR EUROPAEUS) et apporte un support financier pour le développement d'échanges d'étudiants, l'organisation de colloques, d'écoles.

3) Service d'enseignement de Monsieur P. Maulion.

Le CUFR a validé l'accord que la direction de l'UFR de physique avait établi avec Monsieur P. Maulion le 12 mai 2010.

Monsieur P. Maulion se retire des deux cours d'astrophysique et de cosmologie de l'université Ouverte qui dépendent du service commun de la formation continue professionnelle et permanente. Le cours dispensé par P. Maulion dans la rubrique Epistémologie de l'Université Ouverte n'est pas remis en cause par l'UFR de physique.

Par ailleurs Monsieur P. Maulion continue d'assurer ses enseignements de physique au département des sciences exactes.

4) Promotion des professeurs des universités (contingent établissement)

A. Sacuto et Th. Patzak ont rapporté au CUFR les travaux menés par la commission de suivi et d'avancement des carrières des enseignants chercheurs (CSAC) qui a siégé le 30 juin 2010.

La CSAC a désigné C. Sirtori et F. Gallet comme président et vice président de cette commission pour une durée de 3 ans.

Chaque candidature a été examinée par 2 rapporteurs: l'un pour l'aspect scientifique et l'autre pour l'aspect enseignement. Il s'est avéré que 2 rapporteurs pour le dossier scientifique et 2 rapporteurs pour le dossier enseignement était une procédure beaucoup trop lourde et la CSAC a choisi de travailler avec deux rapporteurs par candidat seulement.

Le classement établi par la CSAC a été présenté au conseil de l'UFR et approuvé à l'unanimité par ce dernier.

Parmi les 7 candidatures pour le passage de grade de PR2 à PR1 (Cacciari M., Ferrari C., Fournier J.B., Mourhad J., Parizot E., Schmaus D. et Sekimoto K.), 3 ont été classés dans l'ordre suivant :

1. D. Schmaus
2. J. B. Fournier
3. E. Parizot

Les dossiers de J.B. Fournier et E. Parizot ont été classés respectivement second et troisième pour la solidité de leur dossier scientifique et d'enseignement. En particulier l'investissement de J.B.Fournier dans la création et le développement du Master « Système complexe » sur le plan international a été souligné de même que la qualité de ses travaux sur les membranes biologiques.

Le dossier de D. Schmaus a été classé premier pour l'investissement tout à fait exceptionnel de ce dernier dans l'enseignement. Tout au long de sa carrière D. Schmaus (âgé de 60 ans) a montré un investissement remarquable dans ses enseignements et une très grande disponibilité face aux étudiants. Il s'est aussi fortement impliqué dans l'UFR de physique de l'Université de Paris 7. Son travail de recherche qui porte sur les interactions entre ions rapides et matière amorphe est très rigoureux et ne démerite pas même si son rayonnement international reste modéré. L'implication forte et régulière de D. Schmaus dans les activités pédagogiques en fait un enseignant exemplaire de l'UFR de physique et ceci mérite largement d'être reconnu et récompensé.

Parmi les trois candidats au passage de grade PR1->PRCE (I. Grenier, J. Le Boulrot, Th. Patzak) une seule candidate a été classée :

1. Isabelle Grenier

Le dossier d'Isabelle Grenier est apparu tout à fait exceptionnel tant sur le plan de la recherche que de l'enseignement. C'est en particulier son rayonnement scientifique international qui a été souligné. Isabelle Grenier a significativement participé à l'essor de l'astronomie Gamma. Dans le domaine de la matière interstellaire, elle a contribué à la première cartographie des nuages moléculaires de la Voie lactée en ondes millimétriques. Isabelle Grenier s'est depuis toujours fortement impliquée dans les responsabilités collectives que cela soit à l'université ou dans son laboratoire de recherche. Sur le plan de l'enseignement, Isabelle Grenier fait depuis longtemps un travail remarquable comme responsable de la physique en PCEM. Les travaux d'Isabelle Grenier et son investissement dans les responsabilités sont remarquables et méritent d'être reconnus et récompensés.

5) Retour de la commission poste

Alain Sacuto a présenté les résultats de la commission poste. Sur les 10 demandes de l'UFR de physique : 6 PR et 4 MCF, l'UFR de physique a finalement eu un avis favorable sur 9 d'entre elles par la commission des postes. Il s'agit des 4 demandes de MCF et 5 demandes de PR.

Nous avons obtenu 3 avis favorables pour les demandes de PR sur les profils de poste pour le LPA/MPQ, le LIED et APC.

Cependant la commission des postes a demandé à l'UFR de physique de redéployer un poste de PR parmi les 3 postes de PR pour le LPNHE, AIM et MSC.

L'UFR de physique a décidé à l'unanimité de conserver le classement des demandes de PR établi par ses conseils et donc de redéployer le poste pour MSC.

Toute fois le conseil de l'UFR de physique a l'unanimité s'engage dès que possible (au besoin en s'appuyant sur une avance par une autre composante) à demander la publication d' un poste pour un recrutement sur la thématique « Mécanique de la cellule vivante ».